La France : Le pays de l'innovation et une des meilleures médecines du monde, pourtant en queue de peloton des essais
en Europe
?

Paris, le 13 février 2017 - France Biotech, l'association des entrepreneurs en biotechnologie et s ciences de la vie (www.france-biotech.org), alerte le gouvernement sur la dégradation de l'attractivité de la France en matière d'essais clin i ques.

Selon les données de la « EU Clinical Trials Register », le registre européen des essais cliniques sur de nouveaux médicaments , la France est aujourd'hui dépassée par la plupart des autres grands pays européens.

Nombre total d'essais cliniques [1]

Phase III :

Phase II :

Phase I	:	
1-	Allemagne	: 4 484
2-	Espagne	: 3 649
3-	Royaume-Uni	: 3 281
4-	Italie	: 3 113
5-	Belgique	: 2 329
6-	Pays-Bas	: 1 763
7-	France	: 1 686
1-	Allemagne	: 3 827
2-	Royaume-Uni	: 3 178
3-	Espagne	: 2 616

4-	Italie	: 2 543
5-	Belgique	: 1 667
6-	Pays-Bas	: 1 471
7-	France	: 1 437
1-	Allemagne	: 428
2-	Royaume-Uni	: 426
3-	Espagne	: 299
4-	Pays-Bas	: 224
5-	Belgique	: 196
6-	France	: 189
7-	Italie	: 129

« La place de la France, en queue de peloton pour le nombre d'essais cliniques de nouveaux médicaments , loin derrière l'Allemagne, le Royaume-Uni et même la Belgique, est un constat inquiétant ,
»
affirme
Maryvonne Hiance, Présidente de France
B
iotech
.

Ce décrochage français s'explique par l'existence de freins réglementaires à l'innovation dans les domaines du médicament et des dispositifs médicaux
, et également par un
e
évaluation
inadéquate du bénéfice
-
risque
(
le
risque
zéro
n'existant pas en recherche
)
.

« Le retard français en matière d'essais cliniques se traduit par un accès retardé aux nouveaux traitements en cours d'investigation clinique
pour les patients
,
par
une incitation à la délocalisation des entreprises
innovantes
et
par une moindre
visibilité
des médecins et chirurgiens
f
rançais qui ne seront pas aussi souvent signataires de publications que leurs confrères internationaux
,
»
souligne Maryvonne Hiance.

La dégradation de l'attractivité française a également des répercussions économiques pour les établissements hospitaliers
de l'
H
exagone
.

« Pour un essai clinique, les entreprises innovantes de la santé financent un hôpital ou une clinique environ 15
000 Euros
par patient.
Sur la base du différentiel avec le Royaume Uni

, où sont réalisés aujourd'hui deux fois plus d'essais cliniques qu'en France,
et
avec une
moyenne de 50 patients par
expérimentation
, le manque à
gagner pour les hôpitaux et cliniques français
approche les 2
milliard
s
d'
E
uros
!
»
,
détaille
Maryvonne Hiance.

Rappel : dans une lettre ouverte à Madame Marisol Tourraine, Ministre des Affaires Sociales, de la santé et des droits des femmes
,
le 13 juillet 2016 (
http://www.france-biotech.org/?s=lettre+ouverte
), France
Biotech
s'
inquiétait
de
l'encadrement juridique
en
France
des essais cliniques
e
t notamment de la «
désignation aléatoire
» des comités chargés d'émettre un avis sur les protocoles de recherche.

Â

A propos de France Biotech

Créée en 1997, France Biotech est l'institution française qui fédère les principales entreprises des sciences de la vie et ses partenaires experts. France
Biotech
a pour mission d'accompagner le développement de cette industrie en France sur un terrain législatif et fiscal favorable. A l'origine du statut de Jeune Entreprise Innovante (JEI) mis en place lors de la Loi de Finances de 2004, France
Biotech
milite pour que le secteur innovant représente une industrie performante àÂÂ part entière.
France
Biotech
est présidée par Maryvonne Hiance et compte plus de 150 membres et un conseil d'administration issu de représentants de 20 entreprises innovantes du secteur de la santé.